

Lundi 02 mars 2020

Attention : les informations publiées sont mises à jour régulièrement du fait de l'évolution rapide des recommandations sanitaires

# 5

## **cas CONFIRMES en Pays de la Loire**

- 1 femme de 58 ans ne résidant pas dans la région, hospitalisée au CHU de Nantes
- 1 femme de 58 ans résidant en Mayenne, hospitalisée au CHU d'Angers
- 1 femme de 25 ans et 1 homme de 25 ans résidant dans le Maine-et-Loire, hospitalisés au CHU d'Angers
- 1 femme de 27 ans résidant en Sarthe, hospitalisée au CHU d'Angers

**Etat de santé  
rassurant  
pour les  
5 patients hospitalisés**

## MESURES DE GESTION

Notre pays a franchi le stade 2 du plan de prévention et de gestion défini par les autorités. L'ARS Pays de la Loire assure, 24h/24 et 7j/7, le suivi de la situation épidémiologique, de la prise en charge des cas confirmés et de l'identification et de l'accompagnement des cas contacts, en coordination étroite avec l'ensemble des acteurs du système de santé. L'objectif des pouvoirs publics est de freiner la propagation du virus sur le territoire et d'empêcher ou, tout du moins, de retarder aussi longtemps que possible le passage au stade 3 (virus en situation active sur le territoire national).

Certaines mesures, propres au stade 1, n'ont plus de raison d'être. Le virus ne vient plus seulement de Chine et d'Italie. Il circule déjà au sein de plusieurs regroupements de cas dans trois régions françaises. Il n'y a donc plus de quatorzaine pour les personnes revenant d'une zone à risque (hors zones rouges) mais des mesures de réduction sociale. La quatorzaine est toutefois maintenue pour les cas contacts à haut risque.

Face aux infections, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique
- Porter un masque quand on est malade

## Les hôpitaux de 1<sup>ère</sup> niveau

CHU de Nantes et d'Angers

## Les hôpitaux de 2<sup>ème</sup> niveau

Centres hospitaliers de St Nazaire, de Cholet, de Laval, du Mans et de la Roche-sur-Yon

### Les Zones Rouges

Hubei (Chine)

+ **clusters** en France : Oise (Creil, Crépy-en-Valois, Vaumoise, Lamorlaye, Lagny le Sec, La Croix Saint Ouen, Montataire, Nogent-sur-Oise et Villers-Saint-Paul) / Haute Savoie (Balme-de-Sillingy) / Morbihan (Auray, Carnac et Crac'h)

### Les Zones Oranges

Italie du Nord (régions de Lombardie et de Vénétie et d'Émilie-Romagne), Chine continentale (hors Hubei), de Macao, de Hong-Kong, de Singapour, de Corée du sud et d'Iran

## POUR S'INFORMER

**Numéro vert national**

**0800 130 000**

Appel gratuit 7j/7 24h/24

Pour toute question d'ordre médical : le 15

[www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

[www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus](http://www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus)